

En préambule, je vous rappelle les propositions radicales en matière culturelle telles qu'énoncées durant la dernière campagne électorale :

- Redistribuer les tâches entre le Canton et les communes
- Favoriser l'accès à la culture (moyens électroniques et traditionnels)
- Soutenir la création artistique
- Déployer mieux les moyens actuellement dévolus à l'administratif
- Aider à la diffusion de l'œuvre des créateurs genevois
- Sauvegarder le patrimoine architectural genevois
- Maintenir les accès gratuits aux bibliothèques et musées
- Assurer le développement de l'Art contemporain sous toutes ses formes

Plus concrètement, nous souhaitons par exemple la mise en place d'une fondation de droit public regroupant les collectivités publiques genevoises pour assurer le financement équitable d'infrastructures et de manifestations culturelles importantes. Ceci pour permettre non seulement au canton mais également à l'ensemble des communes genevoises de participer au financement et au soutien à la création et au fonctionnement des diverses institutions culturelles.

De même, nous estimons qu'il n'y a pas de culture « institutionnelle » et « non-institutionnelle », il y a certes divers types de culture mais il ne saurait y avoir un type de culture « légal » et une autre qui ne peut et ne doit exister qu'en deçà de la loi.

Comme nouveau projet culturel, nous soutenons la création d'une Maison des Musiques et de la Danse contemporaine à l'Alhambra (soutien qui s'est matérialisé au premier semestre 2008 au CM) via la réalisation du projet de rénovation du lieu ainsi que la transformation des locaux.

Nous avons également proposé en janvier 2008 d'affecter les locaux de l'actuelle Fondation pour les Arts de la Scène et de l'Image à un lieu culturel autogéré avec des espaces de création et d'activités pour artistes. Cela dans le cadre du départ du Centre pour l'Image Contemporaine (CIC) (sis à la Fondation Saint-Gervais) pour les bâtiments du MAMCO dans le cadre du projet BAC+3.

Cet immeuble, historiquement dévolu à des activités culturelles, à de plus l'avantage de se trouver au centre-ville et donc de répondre à une demande des milieux culturelles de ne pas se trouver relégué aux portes de la Cité. De plus, la création d'un tel espace via la signature d'une convention-cadre avec le Conseil Administratif aurait comme seul coût pour la Ville la mise à disposition gratuite desdits locaux. Lesquels pourraient accueillir des espaces de création et d'exposition pour artistes au centre-ville dans un bâtiment historiquement dévolu aux acteurs culturels locaux. Ceci avec l'emblématique café « Bizarre » comme lieu de rencontre et la scène de l'actuel théâtre pour accueillir les créations et spectacles sur le site.

Ce bref résumé de nos propositions n'est bien entendu pas exhaustif mais j'ai essayé de recouper au maximum les questions que vous nous avez envoyées. Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.